

U. F. R. LETTRES ET LANGUES

« Arts, Lettres et Langues »

Licence de Sciences du langage

Année Universitaire 2017-2018

SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

- A- Le déroulement de l'année universitaire
 - L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
 - Les examens

- B- Le système LMD
 - B1- Les diplômes
 - B2- Le schéma type d'un diplôme
 - B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture
 - B4- Le MOBIL

- C- Les stages

- D- Les certifications nationales
 - D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)
 - D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)

- E- La mobilité étudiante

- F –Les Clés de la réussite

III- Les études Sciences du langage

- A- Présentation de la filière
 - A1- Renseignements pratiques
 - A2- Organisation des études
 - A3- Débouchés de la filière

- B- Présentation de la Licence de Sciences du langage
 - B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage
L'accès au rattrapage est de droit pour les étudiants ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 8/20.
 - B2- Présentation de la Licence 1^{ère} année (L1)
 - B2.1- Maquette de L1 S1
 - B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1
 - B2.3- Modalités de contrôle de connaissances du L1 S1
 - B2.4- Maquette du L1 S2
 - B2.5- Descriptif des enseignements de L1 S2
 - B2.6- Modalités de contrôle des connaissances de L1 S2
 - B3- Présentation de la Licence 2^{ème} année (L2)
 - B3.1- Maquette de L2 S3
 - B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3
 - B3.3- Modalités de contrôle de connaissances du L2 S4
 - B3.4- Maquette du L2 S4
 - B3.5- Descriptif des enseignements de L2 S4
 - B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S4
 - B4- Présentation de la Licence 3^{ème} année (L3)
 - B4.1- Maquette de L3 S5
 - B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5
 - B4.3- Modalités de contrôle de connaissances du L3 S5
 - B4.4- Maquette du L3 S6
 - B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6
 - B4.6- Modalités de contrôle des connaissances de L3 S6

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) obligatoire	Du 4 au 8 septembre 2017
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 11 septembre 2017
Début des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre (L2-L3)	Semaine du 18 septembre 2017
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 3 novembre 2017
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 16 novembre 2017
Examen des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre	Jeudi 7 décembre 2017
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 18 décembre 2017 au 22 décembre 2017 8 au 12 janvier 2018 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 15 janvier 2018
Début des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre (L1-L2-L3)	Semaine du 22 janvier 2018
Pause pédagogique	Du 26 février au 2 mars 2018
Examen des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre	Semaine du 16 avril 2018
Vacances de printemps	Du Jeudi 23 avril 2018 au 4 mai 2018
Examens du 2 nd semestre	Du 14 au 25 mai 2018
Rattrapages	Semaine du 18 juin 2018

I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de **40** membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 25 500 étudiants inscrits en 2016-2017 dont **3100** à l'UFR Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **24** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité :

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements et filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr anita.lerat@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Espagnol - Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semedo@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	dominique.moreau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Spécialisations</u> F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Parcours</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 64 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 22 septembre 2017**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

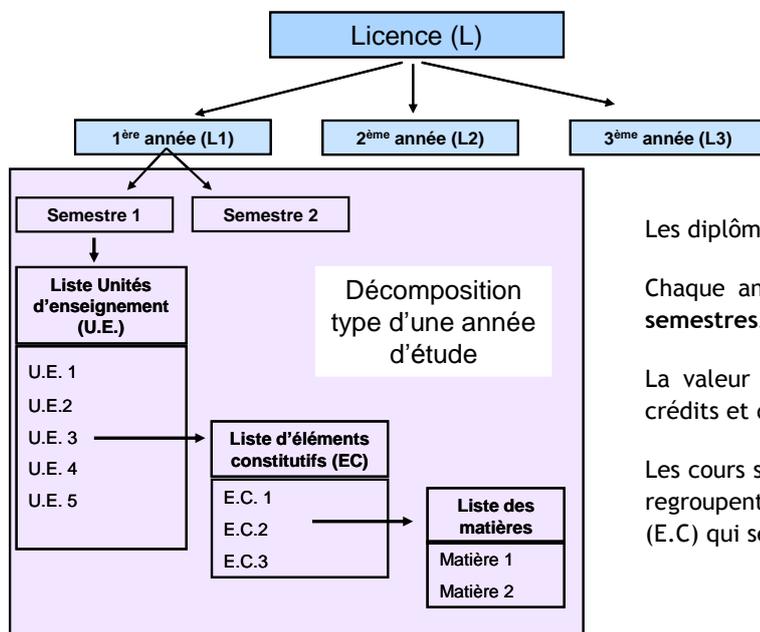
■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés d'années d'études.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux semestres.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en unités d'enseignements (UE) qui regroupent des éléments pédagogiques (EP) ou constitutifs (E.C) qui se décomposent en matières.

B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens et concerne les semestres 2 à 6 de la licence. L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionnalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES, Certificat Informatique et Internet :c2i*), valider un parcours (*Ex : développement durable ou préparation aux métiers de l'enseignement*). Les UEO permettent également de conserver une LV2 ou d'augmenter le volume horaire en LV1 dispensé pour chaque semestre.

Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraîne, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants en double cursus au sein de l'Université. Renseignement sur le site internet ou auprès de votre scolarité.

La liste des UEO et leur descriptif sont consultables à partir du 4 septembre 2017
sur le www.univ-tours.fr Rubrique Formations – UE d'Ouverture

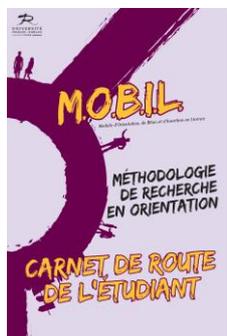
B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 6),
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise,... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.



Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec

exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne **"Mode d'emploi du MOBIL"** accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE. **Il permet également de réaliser des stages.**

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire).**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

- ▶ **Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le www.univ-tours.fr/formations/C2I





► Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Ces certifications vous permettent de justifier vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/CLES

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

► **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

► **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

Vous pouvez bénéficier d'aides financières

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : internat@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes », « Être plus performant au moment des examens »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr



III- Les Etudes de la licence de Sciences du langage

A- PRESENTATION DE LA FILIERE DE SCIENCES DU LANGAGE

Responsables du département : **Racha ZEBIB & Philippe PREVOST**

Secrétariat du département SDL : **Dominique MOREAU, bureau 23 (rez-de-chaussée) ☎ 02.47.36.66.34**



dominique.moreau@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

lundi-mardi-jeudi : 9h-11h30 / 13h30-16h30 - mercredi-vendredi 9h-11h30 (fermé le mercredi et le vendredi après-midis).

LES ENSEIGNANTS DE SCIENCES DU LANGAGE :

C. dos SANTOS, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : Psycholinguistique, phonologie, lexic. Bureau 24. Tél. : 02.47.36.66.84 christophe.dossantos@univ-tours.fr

S. FERRE, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : Psycholinguistique, phonétique, phonologie. Bureau 24. Tél. : 02.47.36.66.84 sandrine.ferre@univ-tours.fr

N. LAMPITELLI, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : Phonologie, morphologie. Bureau 27. Tél. : 02.47.36. 68.72 nicola.lampitelli@univ-tours.fr

S. OSU, Professeur de linguistique. Spécialité : Énonciation. Bureau 27. Tél. : 02.47.36. 68.72 sylvester.osu@univ-tours.fr

P. PIETRANDREA-GUERRINI, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : Interface sémantique-syntaxe-discours. Bureau 27. Tél.: 02.47.36.68.72 paola.pietrandrea-guerrini@univ-tours.fr

P. PLANCHON, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : Sémantique et énonciation. Bureau 27. Tél. : 02.47.36. 68.72 philippe.planchon@univ-tours.fr

P. PREVOST, Professeur de Linguistique. Spécialité : Psycholinguistique, syntaxe. Bureau 24. Tél. : 02.47.36.67.98 philippe.prevast@univ-tours.fr

L. TULLER, Professeur de Linguistique. Spécialité : Psycholinguistique, syntaxe. Bureau 24. Tél. : 02.47.36.67.98 tuller@univ-tours.fr

R. ZEBIB, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : Psycholinguistique, interface langage et cognition, langage écrit. Bureau 24. Tél. : 02.47.36.67.98 racha.zebib@univ-tours.fr

Responsables d'années :

Responsable de L1 : N. LAMPITELLI (b.27)

Responsable de L2 : P. PLANCHON (b. 27)

Responsable de L3 : P. PIETRANDREA (b. 27)

B- PRESENTATION DE LA LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

B1 – Présentation de la filière et de ses débouchés

L'objectif principal de la mention Sciences du Langage est de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance approfondie du fonctionnement du langage et des langues. Cette mention s'adresse donc à différents publics dont la formation nécessite cette compréhension des phénomènes langagiers. Dans cette perspective, cette formation permettra à l'étudiant de :

- Développer des compétences d'analyse et de réflexion lui permettant de comprendre et de maîtriser différents types d'approche du langage et des langues ;
- Acquérir des méthodes de travail nécessaires à ces capacités d'analyse et de réflexion et, par ce biais, favoriser l'élaboration d'un esprit critique fondamental à l'adaptabilité universitaire et professionnelle ;
- Construire et préciser son objectif professionnel au travers de questionnements systématiques et diversifiés et de la mise en place progressive de l'autonomie nécessaire à l'indépendance professionnelle.

Cette Licence a pour objectif de former des étudiants autonomes et ayant une bonne connaissance de leur domaine d'application. Ceci est un atout pour l'insertion professionnelle de nos étudiants qui sont experts dans une discipline riche et qui offre de nombreux débouchés. Cette formation ne forme pas uniquement des chercheurs et des enseignants, mais surtout des futurs actifs, tant dans le secteur public que privé.

Les compétences que l'étudiant va développer au cours de cette formation sont de deux ordres : des compétences spécifiques, i.e. disciplinaires (connaissances théoriques et appliquées dans le domaine des Sciences du Langage qui lui permettront de devenir un expert dans ce domaine et ainsi d'ouvrir des débouchés variés), et des compétences plus transversales (qui seront acquises de par les contenus des enseignements et la méthodologie propre à chaque thématique). Ces compétences transversales relèvent de capacités plus générales acquises au sein des formations universitaires permettant d'analyser une problématique et de développer un raisonnement argumenté.

- Connaissances générales théoriques et appliquées en sciences du langage et dans des domaines connexes
- Mise en place progressive de spécialisations dans divers domaines ouvrant sur un débouché professionnel, perçues comme un corrélat nécessaire à la formation de base.
- Capacités d'analyse
- Esprit critique
- Construction du raisonnement scientifique
- Autonomie et indépendance professionnelle (i.e. savoir trouver des ressources -personnes ou moyens- aidant à la mise en œuvre de son activité)
- Acquisition de méthodes d'analyse
- Méthodologie du travail universitaire et de la discipline
- Capacité organisationnelle
- Enjeux sociaux des pratiques langagières (i.e. adaptation de la langue au contexte)

Dans sa configuration actuelle, cette licence offre trois grands types d'orientation : une orientation enseignement, une orientation entreprise et une orientation recherche.

1. Pour la partie enseignement, notre licence a la spécificité d'anticiper la formation de trois types d'enseignants : des professeurs des écoles, des enseignants spécialisés, mais aussi des enseignants formés pour l'accueil des primo-arrivants. Il est ici important de préciser que notre licence constitue un premier pas préparatoire vers les métiers de l'enseignement, et est construite comme une étape avant un Master Enseignement.

- Concernant le professorat des écoles, les objectifs des premières années d'école sont essentiellement d'ordre linguistique. L'enseignant doit donc avoir une connaissance précise des structures des langues et du fonctionnement du langage oral et écrit. Cette compétence se retrouve dans toutes les UE de la majeure et de la mineure Langues. Par ailleurs, une des missions de l'enseignant (Annexe III, BO n°43 du 24 novembre 1994) est de savoir reconnaître un développement ordinaire d'un développement atypique. Nombre d'UE de la majeure (Acquisition L1, Langage et Biologie, Acquisition L2, Pathologies du Langage, Français parlé, Langage écrit et Outils linguistiques 1 & 2) et les UE de Langue 2 de la mineure concourent à former ces futurs enseignants.
- Un enseignant spécialisé a pour mission d'accueillir et d'encadrer des enfants souffrant de handicaps, dont des handicaps langagiers, mais aussi de proposer un enseignement adapté permettant une évolution tant sur le plan langagier que scolaire. Il doit donc acquérir des connaissances approfondies du fonctionnement du langage, des

langues, ainsi qu'une bonne compréhension des déficits des enfants. Les UE préparant la future formation de ces enseignants sont identiques à celles pour le professorat des écoles.

- Les enseignants accueillant des élèves primo-arrivants doivent avoir des compétences spécifiques sur les langues et leur diversité. La majeure associée à la mineure Langues va ainsi leur permettre de savoir comment la langue des primo-arrivants fonctionne, et en quoi son système linguistique diverge de celui de la langue du pays d'arrivée (en l'occurrence le français) de par l'équilibre des enseignements appliqués et fondamentaux, de la formation à d'autres langues, de l'étude de systèmes linguistiques particuliers (UEs Linguistique d'une autre langue A et B), et de la formation à la compréhension de la diversité des langues du monde (UE Classification des Langues et Unité & Diversité).

2. Pour l'orientation Entreprise, il s'agit de donner la possibilité aux étudiants de répondre à une offre croissante d'entreprises nationales et internationales privées et d'organismes d'état français et européens. Le niveau requis en expertise linguistique étant de plus en plus exigeant, et les demandes étant très variables mais aussi très précises, les étudiants doivent avoir des clés de formations et d'adaptation variées. Ainsi, les UE de la majeure offrent un niveau d'excellence dans la connaissance de la diversité des composantes du langage, l'acquisition du recul nécessaire à l'utilisation et à la compréhension de la langue dans une perspective d'entreprise (toutes les UE de linguistique fondamentale), et un processus d'autonomisation vis-à-vis de l'objet d'étude (UEs Outils Linguistiques). En outre, la mineure Langues, par l'ajout d'une seconde langue vivante, est un complément indispensable à l'objectif de formation en donnant la possibilité de travailler dans une dimension internationale.

3. Pour ce qui est de l'orientation Recherche, elle concerne les étudiants souhaitant accéder à une autre dimension de l'approche et de l'étude des langues, acquérir la capacité à appliquer la linguistique à des domaines variés et explorer de façon approfondie des questions interdisciplinaires. L'association des UE de la Majeure et de la Mineure Langues dès la première année de la Licence permet de former de façon progressive des étudiants capables d'avoir une réflexion avancée sur le fonctionnement des langues et du langage et de préparer l'intégration à un Master de Linguistique.

- Les étudiants de notre licence s'orientent de fait principalement vers ces trois grands types d'orientations. S'ajoutent à cela, des orientations vers les métiers de la communication, de l'interprétariat et de l'enseignement de la langue des signes française, mais également vers le traitement automatique des langues, et de façon plus générale vers les métiers liés à l'encadrement des personnes avec handicap et liés à l'Humain (les étudiants candidatent et accèdent fréquemment à des Masters de spécialités diverses : Masters en Communication, en Sémiologie, en Linguistique Appliquée, en Pathologies et Troubles du Langage, en Interprétariat en Langues des Signes (LSF), en Gestion et Promotion de la Santé, entre autres). Les Sciences du Langage offrent en effet une palette de débouchés (en plus des plus traditionnels comme l'enseignement et la recherche), parfois, il est vrai, peu connus, mais tout à fait réels : communication, publicité, consultanat, analyses linguistiques pour les entreprises, mais aussi synthèse et reconnaissance vocale, enseignement spécialisé,... (de grandes entreprises françaises et étrangères, comme Orange, Canal+, EDF, la SNCF, SYSTRAN, Google, Amazon, Intel Corp., Nuance Communication entre autres, offrent régulièrement des emplois solides à des linguistes). La maquette des enseignements a été entièrement construite dans le but de permettre à nos étudiants de répondre à ces divers débouchés.

B2- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université François-Rabelais de Tours applicables aux étudiants de Licence

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national.

Celles-ci font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Mode de contrôle – Sessions - Information (article 3 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

L'accès au rattrapage est de droit pour les étudiants ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 8/20.

Il n'y a pas d'inscription aux examens de rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du

possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CF.VU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Anonymat des copies (cf. article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

Capitalisation – Compensation - Report de notes - Validation (cf. article 5 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les étudiants de Licence venant d'autres Universités françaises poursuivant leurs études dans la même mention (et la même spécialité pour les langues) la commission pédagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l'étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments constitutifs ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Règles de progression (article. 6 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

L'inscription administrative étant annuelle : l'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1^{ère} année (S1 + S2), puis en Licence 2^{ème} année (S3 + S4), et enfin en Licence 3^{ème} année (S5 + S6)

- L'étudiant ayant validé son année d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de Licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de Licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de Licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.
La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.
En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Jury (cf. article 7 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Un jury est nommé par année d'études.

Il délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres. La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Délivrance du diplôme de Licence (cf.. article 8 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La délivrance du diplôme et du grade de Licence est prononcée après délibération du jury.

Le calcul de la validation de la Licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années**. Le grade de Licence confère 180 crédits (ECTS).

Mentions de réussite (cf.. article 9 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de Licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de Licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Publication des résultats, communication des copies (cf. article 10 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'Environnement Numérique de Travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et, dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B3.1- Maquette de L1 S1

Unités d'Enseignement	Eléments pédagogiques	COEF	ECTS	CM	TD	TP	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	durée totale/ étudiant
				VHT*	VHT	VHT		
1^{er} semestre (S1)								
Tronc commun								
UE 10	Outils de communication		6					
EP 1	Langue vivante	3	3		24		48	72
EP 2	Expression écrite et orale	2	2		18		36	54
EP 3	Compétences numériques	1	1	2	6		12	20
UE 11	Méthodologie		3					
EP 1	Aide à la réussite	1	0		12			12
EP 2	Méthodologie	3	2		36		36	72
EP 3	Documentation	1	1		12		12	24
total TC	110	11	9	2	108	0	144	254
Majeure								
UE 12	Phonétique	3	4	12	12		60	84
UE 13	Morphologie	3	4	12	12		60	84
UE 14	Acquisition L1	3	4	22			60	82
UE 15	Linguistique Générale	3	3		12		60	72
total majeure	82	12	15	46	36	0	240	322
Mineure Langues								
UE 16	Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) @	2	3		24		50	74
UE 17	Lexicologie et lexicographie		3	12	12		60	84
total mineure	48	2	6	12	36	0	110	158
Total 1^{er} semestre (S1)	240		30	60	180			

@ Les étudiants qui suivent le parcours PRI sont dispensés des enseignements marqués de l'arobase

B3.2- Descriptif des enseignements de L1 S1

1^{er} semestre (S1)

Tronc commun :

UE 10 Outils de communication

EP 1 Langue Vivante : Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers. L'étudiant choisit sa langue vivante obligatoire entre anglais, allemand, et espagnol, et la conserve tout au long de ses études.

EP 2 Expression écrite et orale : Le TD a pour objectif une remise à niveau en grammaire française et un entraînement à l'expression écrite et orale. Il s'agira d'acquérir les connaissances de base en grammaire du français et d'initier à l'étude de style à partir de la description et de l'analyse de faits de langue dans le texte littéraire.

EP 3 Compétences numériques : En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les

dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

UE 11 Méthodologie

EP 1 Aide à la réussite

EP 2 Méthodologie

EP 3 Documentation : Le but de ce cours est double : fournir aux étudiants le plus grand nombre d'informations sur les outils qu'ils peuvent utiliser et les inviter à une réflexion critique sur les différents modes de diffusion de l'information dans le domaine des sciences humaines.

Ce cours aidera l'étudiant à acquérir une véritable autonomie dans son travail, en lui décrivant les différentes sources d'information dont il peut disposer :

- présentation des usuels (dictionnaires encyclopédies, synthèses historico -littéraires) et travail sur leur utilisation
- présentation des ouvrages généraux fondamentaux
- présentation des différents centres de documentation
- présentation des grands outils informatiques de documentation via Internet

Majeure

UE 12 Phonétique : Ce cours est constitué de deux volets. Le premier est constitué d'une présentation des caractéristiques de l'appareil vocal orientée vers la description de la production des sons. Le second volet forme les étudiants à la transcription phonétique en API, et à la description des phénomènes produits par la coarticulation. Développement de capacité d'analyses et méthodologiques, au travers de divers outils.

UE 13 Morphologie : Ce cours introduit la notion de morphème et l'analyse linguistique de la structure des mots. Seront abordés : les processus morphologiques en œuvre à la formation des mots, les concepts fondamentaux (racines, affixe, etc...) ainsi qu'une brève typologie de systèmes morphologiques dans les langues. Compétences transversales : s'approprier une terminologie ; travailler avec un échantillon de données : classifier et généraliser les observations.

UE 14 Acquisition L1 : Les faits de base sur l'acquisition L1 précoce, « typique » chez l'enfant seront présentés : les stades, les âges, les propriétés des productions enfantines, le « bain linguistique ». En parallèle nous lirons et comparerons les explications que proposent les grandes théories de l'acquisition du langage pour en rendre compte. Ce cours vise également à présenter et manipuler diverses méthodes de recueil et d'analyse de données d'apprentissage en L1 de manière à apprendre à répondre à une question de recherche. À noter que la plupart des données étudiées dans ce cours portent sur le français. Toutefois, des faits d'autres langues seront également présentés à des fins comparatives.

UE 15 Linguistique Générale : Ce cours est une introduction à la linguistique générale et vise dans un premier temps à définir l'objet langue, autour des notions de dialectes, créoles, pidgins, etc..., mais aussi en questionnant les autres systèmes de communication. Dans un second temps, on présentera à l'étudiant la langue comme l'objet de la linguistique, au travers, par exemple, des notions de signe, de système, de grammaticalité, de fonctions du langage ou encore de double articulation du langage. L'introduction de chaque notion amènera l'étudiant à réfléchir et à questionner les définitions et interprétations possibles, et à approfondir les thématiques étudiées par la lecture de textes fondateurs.

Mineure Langues

UE 16 Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) : L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

UE 17 Lexicologie et Lexicographie : En prenant appui sur le français, il s'agira d'étudier les mots d'une façon pratique en s'intéressant à tous les problèmes qui concernent l'enregistrement et la présentation des mots dans un dictionnaire par exemple, et à tous les sens qu'on peut leur donner. On examinera la notion même de mot puis, les différents types de mots : mot savant, mot populaire, mot d'emprunt ou xénisme, mot argotique, longueur ou brièveté des mots. On s'intéressera également aux dictionnaires, puis à la typologie des dictionnaires.

Compétences visées :

- Comprendre comment est confectionné le dictionnaire
- Identifier les problèmes de l'utilisateur de ce type d'outil.

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances du L1 S1

Licence : Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage Année L1 semestre 1

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES			Régime général						Régime spécial d'études			
			1ère session			2e session			1ère session		2e session	
UE	Eléments pédagogiques	ECTS	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef
UE 10	Outils de communication											
EP 1	Langue vivante	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	ET	3
EP 2	Expression écrite et orale	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E/O	2	ET	2
EP 3	Compétences numériques	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E/O	1	ET	1
UE 11	Méthodologie											
EP 1	Aide à la réussite	0	quitus									
EP 2	Méthodologie	2	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
EP 3	Documentation	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E/O	1	E	1
UE 12	Phonétique	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 13	Morphologie	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 14	Acquisition L1	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 15	Linguistique Générale	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 16	Langue II	3	CC	E/O	2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
UE 17	Lexicologie et lexicographie	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3

¹ Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, dévaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

² Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

³ Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

B3.4- Maquette du L1 S2

Unités d'Enseignement	Eléments pédagogiques	COEF	ECTS	CM	TD	TP	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	durée totale/étudiant
				VHT*	VHT	VHT		
2^{ème} semestre (S2)								
Tronc commun								
UE 20	Outils de communication							
EP 1	Langue vivante	3	3		24		48	72
EP 2	Expression écrite et orale	3	2		18		36	54
UE 21	Projet de Valorisation Personnelle							
EP 1	Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		10			10
EP 2	Ouverture @	1	3		20		20	40
UE22	Méthodologie							
EP1	Aide à la réussite	1	0		12			12
EP2	Méthodologie et concepts fondamentaux	3	2		36		36	72
total TC			10	0	120	0	140	272
Majeure								
UE 23	Phonologie 1	3	4	12	12		60	84
UE 24	Syntaxe 1	3	4	12	12		60	84
UE 25	Linguistique pour le texte	3	3		12		60	72
total majeure			11	24	36			
Mineure Langues								
UE 26	Classification des langues	2	3	12	12		60	84
UE 27	Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) @	2	3		24		50	74
UE 28	Les métiers des Sciences du Langage		0	6			20	26
UE 29	Orthographes et normes grammaticales	3	3	12	12		60	84
total mineure	78		9	30	48			
Total 2^{ème} semestre (S2)	270		30	54	204			

@ Les étudiants qui suivent le parcours PRI sont dispensés des enseignements marqués de l'arobase.

B3.5- Descriptif des enseignements de L1 S2

2^{ème} semestre (S2)

Tronc commun :

UE 20 Outils de communication

EP 1 Langue Vivante : Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers. L'étudiant choisit sa langue vivante obligatoire entre anglais, allemand, et espagnol, et la conserve tout au long de ses études.

EP 2 Expression écrite et orale : Le TD a pour objectif une remise à niveau en grammaire française et un entraînement à l'expression écrite et orale. Il s'agira d'acquérir les connaissances de base en grammaire du français et d'initier à l'étude de style à partir de la description et de l'analyse de faits de langue dans le texte littéraire.

UE 21 Projet de Valorisation Personnelle

EP 1 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL) : EP de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP ne sera pas validé par des points ECTS, il fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

EP2 Ouverture : Enseignement à choisir parmi une liste d'enseignements offerts dans l'Université.

UE 22 Méthodologie

EP 1 Aide à la réussite

EP 2 Méthodologie & concepts fondamentaux

Majeure

UE 23 Phonologie 1 : Ce cours proposera à l'étudiant une première approche de l'analyse phonologique. On abordera les notions-clés de la phonologie que sont les traits distinctifs, le phonème, les variantes (combinatoires, libres), et la neutralisation. Ces notions seront étudiées par une analyse systématique de corpus dans différentes langues. On attend de l'étudiant qu'il développe une compréhension de l'objet de la phonologie au travers d'une méthodologie rigoureuse.

UE 24 Syntaxe 1 : Ce cours concerne l'étude de l'organisation des mots en phrases. Seront travaillés les notions d'acceptabilité syntaxique, de catégorie syntaxique, de constituant, de structure hiérarchique, d'argument versus circonstant et de déplacement syntaxique, à partir de données du français (dans toute sa variété) et du français comparé à d'autres langues. L'analyse de la phrase, entité complexe, servira à travailler comment un problème complexe peut être décomposé en éléments individuels.

UE 25 Linguistique pour le texte : Après avoir défini certaines notions fondamentales de la linguistique, empruntées notamment aux théories de l'énonciation et à la pragmatique, on les appliquera à l'étude de textes, en particulier littéraires. Seront abordés les modalités, les temps verbaux, les actes de langage, le discours rapporté, etc.

Compétences visées :

- Découverte du fonctionnement de la langue en contexte
- Prise en compte des choix du locuteur en fonction des contraintes linguistiques et situationnelles
- Identification des plans énonciatifs associés à une intentionnalité (récit, discours, généricité)

Mineure Langues

UE 26 Classification des langues : Ce cours a pour objectif de présenter aux étudiants les différentes classifications des langues possibles. Y seront abordés la classification génétique, aréale ou encore typologique, ainsi que les avantages et inconvénients de chacune de ces façons de rapprocher les langues du monde. Des questions liées à ces différentes méthodes, comme celle de la Langue-mère seront soumises aux réflexions des étudiants.

Compétences visées :

- Organisation des connaissances : classer, ordonner, comparer, hiérarchiser les données linguistiques
- Evaluation des différents critères de comparaison et de rapprochement des langues

UE 27 Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) : L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

UE 28 Les métiers des Sciences du Langage : Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à construire et affiner son projet professionnel. Trois conférenciers invités issus de trois univers professionnels différents (privé ou public) viendront présenter leur métier, ses atouts, ses exigences et ses implications aux étudiants. Ces conférences auront l'avantage de donner aux étudiants une vision réaliste et concrète de l'univers professionnel, mais aussi des ouvertures nouvelles.

UE 29 Orthographe et normes grammaticales : Il s'agira d'approcher l'étude historique et linguistique du système orthographique de la langue française. Seront également traitées l'histoire et la logique des normes grammaticales édictées par la grammaire prescriptive dans la tradition grammaticale de la langue. L'étudiant sera ainsi amené à comprendre et manipuler les systèmes de normes du français.

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de L1 S2

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES			Régime général						Régime spécial d'études			
			1ère session			2e session			1ère session		2e session	
UE	Eléments pédagogiques	ECTS	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef
UE 20	Outils de communication											
EP 1	Langue vivante	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
EP 2	Expression écrite et orale	2	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 21	Projet de Valorisation Personnelle											
EP 1	MOBIL	0			0					0		
EP 2	Ouverture	3			1					1		
UE 22	Méthodologie											
EP1	Aide à la réussite	0	quitus									
EP2	Méthodologie et concepts fondamentaux	2	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 23	Phonologie 1	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 24	Syntaxe 1	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 25	Linguistique pour le texte	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3
UE 26	Classification des langues	3	CC	E/O	2	ET	E	2	E/O	2	E	2
UE 27	Langue II	3	CC	E/O	2	ET	E	2	E/O	2	E/O	2
UE 28	Les métiers des Sciences du Langage	0	quitus									
UE 29	Orthographe et normes grammaticales	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E/O	3	E	3

¹ Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, dévaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

² Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

³ Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

B4- Présentation de la Licence 2^{ème} Année (L2)

Responsable d'année : Philippe PLANCHON

B4.1- Maquette de L2 S3

Licence : Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage Année L2 Semestre 3

Unités d'Enseignement	Eléments pédagogiques	COEF	ECTS	CM	TD	TP	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	durée totale/étudiant
				VHT*	VHT	VHT		
3^{ème} semestre (S3)								
Tronc commun								
UE 30	Outils de communication							
EP 1	Langue Vivante	3	3		24		48	72
EP 2	Compétences numériques	1	1		6		12	18
UE 31	Projet de Valorisation Personnelle							
EP 1	Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		0			10
EP 2	Ouverture @	1	3		20		20	40
Total Tronc commun	50		7	0	50	0	80	140
Majeure								
UE 32	Acoustique	3	3	12	12		60	84
UE 33	Syntaxe 2	3	3	12	12		60	84
UE 34	Langage & biologie	3	3	22			60	82
UE 35	Pragmatique	3	3	12	12		60	84
UE 36	Langage écrit	3	3	12	12		60	84
total majeure	118		15	70	48			
Mineure Langues								
UE 37	Langue des signes française 1	2	3		30		70	100
UE 38	Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) @	2	2		24		50	74
UE 39	Histoire de la langue	2	3		18		50	68
total mineure	66		8	0	72			
Total semestre 3 (S3)	234		30	70	170			

@ Les étudiants qui suivent le parcours PRI sont dispensés des enseignements marqués de l'arobase

B4.2- Descriptif des enseignements de L2 S3

3^{ème} semestre (S3)

UE 30 Outils de communication

EP 1 Langue Vivante : Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers. L'étudiant choisit sa langue vivante obligatoire entre anglais, allemand, et espagnol, et la conserve tout au long de ses études.

EP 2 Compétences numériques : En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

UE 31 Projet de Valorisation Personnelle

EP 1 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL) : EP de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP ne sera pas validé par des points ECTS, il fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

EP2 Ouverture : Enseignement à choisir parmi une liste d'enseignements offerts dans l'Université.

Majeure

UE 32 Acoustique : Initiation à la phonétique acoustique conçue comme une mise en pratique des connaissances acquises dans l'UE phonétique. Compréhension des phénomènes acoustiques au travers de notions classiques comme la fréquence ou la résonance etc. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la caractérisation de ce qu'est une onde d'un point de vue physique. Ces notions seront mises en pratique par la lecture d'analyses acoustiques (spectrogramme, signal...). Compétences visées : développement de capacité d'analyses et méthodologiques, au travers de divers outils dont la manipulation de logiciels d'acoustique.

UE 33 Syntaxe 2 : Ce cours propose une formalisation de la structure hiérarchique basée sur la différence fondamentale entre arguments et circonstants. Nous verrons comment rendre compte de différents types de déplacements au sein de ce modèle (ex. déplacement-qu, mouvement de la tête et mouvement du sujet). Ceci nous amènera à parler de constructions telles que le passif, et les constructions à monter et à contrôler. Enfin, nous verrons comment ce modèle peut rendre compte de différences dites paramétriques entre les langues (ex. omission du sujet, déplacements, etc.). L'étudiant sera ainsi amené à pouvoir développer des analyses et une argumentation syntaxiques.

UE 34 Langage & biologie : Plusieurs aspects psychobiologiques du langage seront étudiés dans le but d'arriver à une compréhension de base des mécanismes neurobiologiques qui sous-tendent le langage humain. Pour ce faire, nous regarderons des données anatomo-cliniques, diverses procédures expérimentales et différentes techniques d'imagerie qui mettent en lumière ces mécanismes. Nous explorerons de ce point de vue des aspects du développement normal et pathologique du langage et leurs liens avec des aspects de la maturation cérébrale. Développement de la capacité à intégrer des éléments venant de disciplines annexes et utilisant des technologies nouvelles pour une compréhension du domaine cible.

UE 35 Pragmatique : En nous appuyant sur les travaux d'Austin, Searle et Grice, on tentera de répondre à des questions telles que : Que faisons-nous quand nous parlons ? Que disons-nous exactement quand nous parlons ? Les notions d'acte de langage, de contexte, de principes discursifs, de force illocutoire, d'implicites seront ainsi abordées pour envisager les processus de production et d'interprétation des énoncés en contexte.

Compétences visées : Découverte du fonctionnement de la langue en contexte, conception de la langue comme moyen d'action et prise en compte de la dimension implicite des énoncés.

UE 36 Langage écrit : Cet enseignement vise à présenter divers aspects du fonctionnement des individus face à l'écrit. Y seront abordés notamment 1) Lecture, histoire et société ; 2) Les unités de l'écrit, du phonème au texte ; 3) Les processus de traitement, identification des mots et compréhension ; 4) Les dysfonctionnements développementaux.

Mineure Langues

UE 37 Langue des signes française 1 : L'objectif de ce cours est de proposer à l'étudiant l'apprentissage d'une langue offrant une autre modalité que l'oral. En s'initiant, en deux niveaux de compétences à la langue des signes françaises avec l'objectif d'atteindre le niveau B1 à l'issue des 2 UE, il pourra, en plus de profiter d'une compétence nouvelle, appréhender de façon pratique les propriétés linguistiques des langues à modalité visio-gestuelles. Apprentissage via une situation inédite, demandant adaptation à une autre façon de communiquer.

UE 38 Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) : L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective soit de développer une seconde langue forte.

UE 39 Histoire de la langue : Ce cours se compose de deux parties. Dans la première partie, nous étudierons la naissance de la linguistique historique et le développement de la méthode comparative ainsi que de la théorie de l'arbre généalogique. Nous aborderons, aussi, quelques questions générales de linguistique indo-européenne. Dans la deuxième partie, nous nous concentrerons sur les langues romanes et leur évolution à partir du latin vulgaire. Nous terminerons le cours en examinant les traits saillants du français par rapport à deux autres langues romanes, l'espagnol et l'italien.

B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S3

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES		ECTS	Régime général						Régime spécial d'études			
			1ère session			2e session			1ère session		2e session	
UE	Eléments pédagogiques		type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef
UE 30	Outils de communication											
EP 1	Langue vivante	3	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP 2	Compétences numériques	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE 31	Projet de Valorisation Personnelle											
EP 1	MOBIL	0										
EP 2	Ouverture	1										
UE 32	Acoustique	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 33	Syntaxe 2	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 34	Langage & biologie	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 35	Pragmatique	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 36	Langage écrit	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 37	Langue des signes française 1	3	CC	O	2	ET	O	2	O	2	O	2
UE 38	Langue II	3	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 39	Histoire de la langue	3	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2

¹ Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, dévaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

² Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

³ Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

B4.4- Maquette de L2 S4

Licence : Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage Année L2 Semestre 4

Unités d'Enseignement	Eléments pédagogiques	COEF	ECTS	CM	TD	TP	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	durée totale/étudiant
				VHT*	VHT	VHT		
4^{ème} semestre (S4)								
Tronc commun								
UE 40	Outils de communication							
	Langue Vivante	3	3		24		48	72
UE 41	Projet de Valorisation Personnelle							
EP 1	Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		0			
EP 2	Ouverture @	1	3		20		20	40
Total commun	44		6	0	44	0	68	112
Majeure								
UE 42	Phonologie 2	3	4	12	12		60	84
UE 43	Enonciation	3	4	12	12		60	84
UE 44	Acquisition L2	3	4	22			60	82
UE 45	Sémantique	3	3	12	12		60	84
total majeure	94		15	58	36			
Mineure Langues								
UE 46	Sémiologie	2	3	12	12		50	74
UE 47	Les métiers des Sciences du Langage		0	6			20	26
UE 48	Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) @	2	3		24		50	74
UE 49	Logique et argumentation	3	3	12	12			
total mineure	78		9	30	48			
Total 4^{ème} semestre	216		30	88	128			

@ Les étudiants qui suivent le parcours PRI sont dispensés des enseignements marqués de l'arobase.

B4.5- Descriptif des enseignements de L2 S4

4^{ème} semestre (S4)

Tronc commun

UE 40 Outils de communication

EP 1 Langue Vivante : Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers. L'étudiant choisit sa langue vivante obligatoire entre anglais, allemand, et espagnol, et la conserve tout au long de ses études.

UE 41 Projet de Valorisation Personnelle

EP 1 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL) : EP de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP ne sera pas validé par des points ECTS, il fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il

sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

EP2 Ouverture : Enseignement à choisir parmi une liste d'enseignements offerts dans l'Université.

Majeure

UE 42 Phonologie 2 : Les étudiants seront sensibilisés à l'analyse de la forme sonore du langage par le biais de deux aspects : la structure interne des phonèmes et la structure syllabique. Différents modèles théoriques seront présentés pour chacun de ces aspects. L'objectif est de permettre aux étudiants de développer un regard critique sur l'analyse phonologique, et d'acquérir les compétences pour être capable d'analyser une structure phonologique.

UE 43 Énonciation : Après avoir rappelé les questions fondamentales que pose la linguistique de l'énonciation puis la définition de l'énonciation par E. Benveniste, l'énonciation est alors abordée à travers un modèle théorique fonctionnaliste et dynamique du langage et des langues qu'est la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE), élaborée par A. Culioli. Il s'agit de proposer un outil d'analyse qui permet d'interroger les langues naturelles et dans leur diversité et dans leur singularité pour mieux comprendre d'une part, les mécanismes de la construction du sens, et d'autre part, le fonctionnement des langues en rapport avec le langage. On aborde entre autres : les concepts de repérage, marqueur, opérations, notion et domaine notionnel, le rôle central du sujet énonciateur dans l'activité langagière, l'énoncé et sa constitution, l'énonçable, la situation d'énonciation, la catégorisation, mais aussi stabilité et déformabilité dans les langues. Compétences visées : Découverte du fonctionnement de la langue en contexte, conception de l'énoncé comme espace de construction du sens et formalisation du fonctionnement des unités linguistiques.

UE 44 Acquisition L2 : Ce cours se concentre sur la caractérisation et l'explication de la compétence linguistique des apprenants d'une langue seconde : le rôle de la grammaire universelle et l'influence de la langue maternelle, la nature de la grammaire inter-langue aux moments successifs du développement de l'état initial jusqu'au stade ultime. Ce cours vise également à présenter et manipuler diverses méthodes de recueil et d'analyse de données d'apprentissage en L2 de manière à apprendre à répondre à une question de recherche. L'accent sera placé sur le travail en petits groupes. À noter que la plupart des données étudiées dans ce cours portent sur le français. Toutefois, des faits d'autres langues seront également présentés à des fins comparatives.

UE 45 Sémantique : Ce cours introduit les notions principales et les démarches de l'analyse sémantique. Il comporte deux volets principaux : la sémantique du mot et la sémantique de la phrase. Seront abordés : les différents modèles du sens lexical (nominal et verbal), les notions de référence, vérité et compositionnalité, la quantification, le temps et l'aspect et l'interaction de l'interprétation sémantique avec la structure grammaticale, notamment dans les phénomènes de portée et de polarité.

Compétences transversales : application d'un modèle à l'analyse des données ; maîtriser les bases d'un raisonnement logique.

Mineure Langues

UE 46 Sémiologie : Cet enseignement définira différents systèmes sémiologiques (par exemple : code de la route, bande dessinée, discours, image publicitaire,...) en s'intéressant à leurs unités constitutives. Le fonctionnement de ces systèmes sera envisagé de façon contrastive afin d'accéder à leurs spécificités et de poser quelques jalons de leur grammaire respective.

Compétences visées : Découverte d'une discipline et de ses conditions de scientificité, identification et caractérisation des unités sémiologiques, et analyse de messages et de leurs enjeux socio-culturels.

UE 47 Les métiers des Sciences du Langage : Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à construire et affiner son projet professionnel. Trois conférenciers invités issus de trois univers professionnels différents (privé ou public) viendront présenter leur métier, ses atouts, ses exigences et ses implications aux étudiants. Ces conférences auront l'avantage de donner aux étudiants une vision réaliste et concrète de l'univers professionnel, mais aussi des ouvertures nouvelles.

UE 48 Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) : L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

UE 49 Logique et argumentation : Dans un premier temps, il s'agira d'esquisser un idéal de rationalité, celui de la logique formelle, et d'évaluer jusqu'à quel point il est possible d'y conformer nos raisonnements quotidiens. Ensuite, il s'agira de présenter une série de raisonnements apparemment légitimes et qui sont pourtant incorrects, soit pour des raisons que met en évidence la logique formelle, soit pour d'autres raisons qui échappent à cette dernière. Il importera alors de montrer les limites de la logique formelle et de préciser en quoi cet idéal ne peut rendre compte d'une série de caractères propres à l'argumentation quotidienne.

Compétences visées : Identifier et évaluer des raisonnements, produire des raisonnements simples respectant (ou au contraire violant) certaines formes logiques, certains principes dialectiques ou encore certains procédés rhétoriques.

B4.6- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S4

Licence : Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage Année L2 semestre 4

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES			Régime général						Régime spécial d'études			
			1ère session			2e session			1ère session		2e session	
UE	Eléments pédagogiques	ECTS	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef
UE 40	Outils de communication											
EP 1	Langue vivante	3	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE 41	Projet de Valorisation Personnelle											
EP 1	MOBIL	0										
EP 2	Ouverture	1										
UE 42	Phonologie 2	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 43	Enonciation	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 44	Acquisition L2	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 45	Sémantique	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 46	Sémiologie	3	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 47	Les métiers des Sciences du Langage	2	quitus									
UE 48	Langue II	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 49	Logique et argumentation	2	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3

¹ Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, dévaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

² Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

³ Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

B5- Présentation de la Licence 3ème Année (L3)

Responsable d'année : Paola PIETRANDREA

B5.1- Maquette de L3 S5 Licence : Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage Année L3
Semestre 5

Unités d'Enseignement	Eléments pédagogiques	COEF	ECTS	CM	TD	TP	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	durée totale/étudiant
				VHT*	VHT	VHT		
5ème semestre (S5)								
Tronc commun								
UE 50	Outils de communication							
	Langue Vivante	3	3		24		48	72
UE 51	Projet de Valorisation Personnelle		3					
EP 1	Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		0			10
EP 2	Ouverture * @	1	3		20		20	40
Total Tronc commun	44		6	0	44	0	68	122
Majeure								
UE 52	Phonologie 3	3	3	12	12		60	84
UE 53	Histoire de la linguistique	3	3	24			50	74
UE 54	Sociolinguistique	3	3	12	12		60	84
UE 55	Pathologies du langage Cours en langue anglaise	3	3	22			60	82
total majeure	94		12	70	24			
Mineure Langues								
UE 56	Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) @	2	3		24		50	74
UE 57	Linguistique autre langue A	2	3	18			50	68
UE 58	Langue des signes française 2	2	3		30		70	100
UE 59	Outils linguistiques 1 *	3	3	6	18		60	84
total mineure	90		12	6	90			
Total semestre 5 (S5)	228		30	70	158			

* Les étudiants qui suivent l'option FLE sont dispensés des enseignements marqués de l'étoile

@ Les étudiants qui suivent le parcours PRI sont dispensés des enseignements marqués de l'arobase

B5.2- Descriptif des enseignements de L3 S5

5^{ème} semestre (S5)

Tronc commun

UE 50 Outils de communication

EP 1 Langue Vivante : Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers. L'étudiant choisit sa langue vivante obligatoire entre anglais, allemand, et espagnol, et la conserve tout au long de ses études.

UE 51 Projet de Valorisation Personnelle

EP 1 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL) : EP de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP ne sera pas validé par des points ECTS, il fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

EP2 Ouverture : Enseignement à choisir parmi une liste d'enseignements offerts dans l'Université.

Majeure

UE 52 Phonologie 3 : Ce cours approfondit les notions de phonologie déjà abordées dans les UE phonologie 1 & 2. Plus particulièrement, il confrontera ces notions à différents modèles théoriques. Il abordera également une question centrale de la phonologie : l'abstraction, en ce qu'elle peut être appréhendée différemment selon le modèle. Ce cours permettra aux étudiants de développer une réflexion en profondeur sur le degré de généralisation d'un modèle phonologique, et de façon plus transversale d'acquérir et de développer un esprit critique d'analyse.

UE 53 Histoire de la Linguistique : Ce cours abordera tout d'abord l'étude de l'émergence des conceptions métalinguistiques notamment par le biais de l'élaboration d'une diversité de métalangages en orient et en occident. Cette introduction permettra de mettre en évidence l'évolution vers une pensée linguistique notamment au travers de l'héritage de la pensée gréco-latine jusqu'au développement de la grammaire occidentale où cette réflexion linguistique reste intimement lié au domaine de la philosophie du langage. Enfin sera abordée la naissance du courant comparatiste et de ses apports. Compétences : connaissances de l'évolution des savoirs linguistiques dans trois grandes traditions culturelles différentes. Compétences transversales : mettre en perspective ses connaissances ; retrouver le fil conducteur à travers des contextes et des terminologies variées.

UE 54 Sociolinguistique : Cet enseignement abordera différents domaines de la sociolinguistique en faisant un tour d'horizon des principales notions de ce champ et en faisant le compte-rendu d'enquêtes qui ont donné forme à ce domaine. Compétence : connaître les principales notions de la sociolinguistique.

UE 55 Pathologies du langage : Ce cours propose une vue d'ensemble des différentes pathologies du langage, développementales et acquises : leur classification clinique et leur sémiologie linguistique. Sensibilisation aux contextes de pathologie affectant le langage et leurs distinctions.

A noter : *Ce cours est enseigné intégralement en langue anglaise par un enseignant bilingue. Toutefois, les supports de cours sont mis à disposition sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) dans les deux langues. En outre, l'évaluation de ce cours est rédigée en anglais ou en français au choix de l'étudiant, sans que le niveau en anglais soit un critère d'évaluation.*

Mineure Langues

UE 56 Langue II (anglais, allemand, espagnol, latin ou portugais) : L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

UE 57 Linguistique autre langue A : il s'agit de faire découvrir à l'étudiant la pratique de l'analyse linguistique d'une langue spécifique (qui sera différente de celle de l'UE 67 au S6). Le but est d'ouvrir la formation linguistique de l'étudiant à d'autres méthodes d'analyses, mais aussi à une pré-spécialisation dans l'analyse des langues particulières.

UE 58 Langue des signes française 2 : L'objectif de ce cours est de proposer à l'étudiant l'apprentissage d'une langue offrant une autre modalité que l'oral. En s'initiant, en deux niveaux de compétences à la langue des signes françaises avec l'objectif d'atteindre le niveau B1 à l'issue des 2 UE, il pourra, en plus de profiter d'une compétence nouvelle, appréhender la dimension sociolinguistique des langues signées.

UE 59 Outils linguistiques 1 : Il s'agit dans ce cours de former l'étudiant aux techniques de recueil de données tant orales qu'écrites, et à leur analyse par le biais et l'utilisation croisée de différents outils (modèle théorique, traitement automatique,...) mais aussi de lui donner une première approche de la recherche en linguistique en confrontant l'étudiant à un questionnement sur un phénomène analysable de façon contrastive. Les conséquences des choix méthodologiques, au regard des différents domaines de la linguistique seront par ailleurs examinées. Compétences visées : méthodologie de l'analyse en situation, appropriation de méthodes et d'outils d'analyse, implications de la linguistique de terrain.

B5.3- Modalités de contrôle des connaissances de L3 S5

Licence : Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage Année L3 semestre 5

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES			Régime général						Régime spécial d'études			
			1ère session			2e session			1ère session		2e session	
UE	Eléments pédagogiques	ECTS	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef
UE 50	Outils de communication											
EP 1	Langue vivante	3	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE 51	Projet de Valorisation Personnelle											
EP 1	MOBIL	0										
EP 2	Ouverture	1										
UE 52	Phonologie 3	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 53	Histoire de la linguistique	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 54	Sociolinguistique	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 55	Pathologies du langage	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 56	Langue II	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 57	Linguistique autre langue A	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 58	Langue des signes française 2	2	CC	O	2	ET	O	2	O	2	O	2
UE 59	Outils linguistiques 1	2	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3

¹ Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, dévaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

² Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

³ Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

B5.4- Maquette de L3 S6

Licence : Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage Année L3 Semestre 6

Unités d'Enseignement	Eléments pédagogiques	COEF	ECTS	CM	TD	TP	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	durée totale/étudiant
				VHT*	VHT	VHT		
6^{ème} semestre (S6)								
Tronc commun								
UE 60	Outils de communication							
EP 1	Langue Vivante	3	3		24		48	72
EP 2	Compétences numériques	1	1		6		12	18
UE 61	Projet de Valorisation Personnelle							
EP 1	Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		10			
EP 2	Ouverture * @	1	3		20		20	40
Total Tronc commun	60		7	0	60	0	80	130
Majeure								
UE 62	Syntaxe 3	3	4	12	12		60	84
UE 63	Analyse du discours	3	4	12	12		60	84
UE 64	Français parlé	3	3	12	12		60	84
UE 65	Unité & diversité	3	3	12	12		60	84
total majeure	96		14	48	48			
Mineure Langues								
UE 66	Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) @	2	3		24		50	74
UE 67	Linguistique autre langue B	2	3	18			50	68
UE 68	Outils linguistiques 2 *	3	3	6	18		60	84
total mineure	66		9	6	60			
total 6e semestre	222		30	54	168			

* Les étudiants qui suivent l'option FLE sont dispensés des enseignements marqués de l'étoile

@ Les étudiants qui suivent le parcours PRI sont dispensés des enseignements marqués de l'arobase

B5.5- Descriptif des enseignements de L3 S6

UE 60 Outils de communication

EP 1 Langue Vivante : Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers. L'étudiant choisit sa langue vivante obligatoire entre anglais, allemand, et espagnol, et la conserve tout au long de ses études.

EP 2 Compétences numériques : En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les

dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

UE 61 Projet de Valorisation Personnelle

EP 1 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL) : EP de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP ne sera pas validé par des points ECTS, il fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

EP2 Ouverture : Enseignement à choisir parmi une liste d'enseignements offerts dans l'Université.

Majeure

UE 62 Syntaxe 3 : Ce cours propose un approfondissement de la description et de l'explication syntaxiques, basé sur des domaines d'analyse syntaxique particulier (le déplacement cyclique et les restrictions sur les règles de déplacement, le liage, le cas, les propositions réduites) ainsi qu'un travail sur la variation syntaxique inter-langue (qui sera concentré sur les langues vivantes étudiées en Sciences du langage à Tours, y compris les langues des signes) et un aperçu sur l'étude de la syntaxe atypique (les grammaires des personnes souffrant d'aphasie et les grammaires enfantines). A travers ce cours, les étudiants renforceront leurs méthodes d'analyse syntaxique et leurs capacités de raisonnement scientifique tout en apprenant à appliquer leurs connaissances linguistiques à des domaines d'études connexes.

UE 63 Analyse du discours : On étudiera le contrat de communication publicitaire et les spécificités linguistico-discursives énonciatives, argumentatives et référentielles qu'il implique. On analysera comment les catégories de langues, en vertu de leurs propriétés linguistiques, sont exploitées afin de répondre à des stratégies discursives relatives aux enjeux de la situation.

Compétences visées :

- Découverte du fonctionnement de la langue en contexte
- Identification des implications d'une linguistique du discours
- Analyse d'un genre discursif et de ses enjeux socio-culturels
-

UE 64 Français parlé : Partant des préjugés habituellement attribués au français parlé, on montrera qu'il constitue un objet d'étude scientifique à part entière -avec ses spécificités phonétiques, morphologiques et syntaxiques- susceptible d'enrichir la connaissance de la langue. On s'interrogera sur la nécessité ou non de mettre en place des outils spécifiques, différents de ceux utilisés pour la description de l'écrit, à son analyse.

UE 65 Unité & diversité : Ce cours se place dans une perspective inter-langues notamment l'enseignement du français aux étrangers et la traduction. Il se veut en même temps une introduction à la linguistique contrastive et aux questions de typologie. On présente succinctement les familles de langues, on mène une discussion sur quelques positions théoriques relatives à l'unité et diversité des langues naturelles, plus particulièrement celles de Meillet, Greenberg, Chomsky, Culioli, Sapir-Whorf, puis on propose un cadre méthodologique et des concepts opératoires qui permettent d'appréhender des faits de langues pris dans des langues non indo-européennes. On aborde la diversité à travers les différentes structures (phonologique, morphologique, syntaxique) des langues et l'unité à travers le concept d'invariants langagiers. On apprend à réaliser une enquête sur des phénomènes morphosyntaxiques précis (p.ex. la reduplication, la négation, le passif, le genre, la détermination et la focalisation) dans des langues différentes, à partir d'un corpus élaboré en français, et développe une amorce d'analyse des phénomènes en question.

Compétences visées :

- Ouverture vers les systèmes linguistiques non indo-européens
- Identification et caractérisation des niveaux et unités d'analyse linguistiques
- Comparaison de fonctionnements linguistiques des unités prises dans des langues différentes

Mineure Langues

UE 66 Langue II (anglais, allemand, espagnol, italien, latin ou portugais) : L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

UE 67 Linguistique autre langue B : il s'agit de faire découvrir à l'étudiant la pratique de l'analyse linguistique d'une langue spécifique (qui sera différente de celle de l'UE 57 au S5). Le but est d'ouvrir la formation linguistique de l'étudiant à d'autres méthodes d'analyses, mais aussi à une pré-spécialisation dans l'analyse des langues particulières.

UE 68 Outils linguistiques 2 : Ce cours constitue une suite de l'UE Outils Linguistiques 1. Il vise à approfondir et à diversifier les notions et méthodes abordées au semestre précédent.

B5.6- Modalités de contrôle de connaissances de L3 S6

Licence : Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage Année L3 semestre 6

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES			Régime général						Régime spécial d'études			
			1ère session			2e session			1ère session		2e session	
UE	Eléments pédagogiques	ECTS	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type de contrôle	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef	type d'épreuve	Coef
UE 60	Outils de communication											
EP 1	Langue vivante	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP 2	Compétences numériques	2	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE 61	Projet de Valorisation Personnelle	3										
EP 1	MOBIL	0										
EP 2	Ouverture	1										
UE 62	Syntaxe 3	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 63	Analyse du discours	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 64	Français parlé	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 65	Unité & diversité	4	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 66	Langue II	3	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 67	Linguistique autre langue B	3	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 68	Outils linguistiques 2	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3

¹ Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, dévaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

² Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

³ Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

Parcours accessibles aux étudiants de la mention

- a) Politique et relations internationales
- b) Allemand
- c) Italien
- d) Français Langue Etrangère (F.L.E.) – en L3

Description du parcours FLE accessible en L3 :

Le programme vise à découvrir et/ou approfondir les principales notions opératoires dans le domaine de la didactique du FLE et des langues. On abordera ainsi les aspects sociolinguistiques, institutionnels, historiques et méthodologiques de l'enseignement des langues en général et du français langue étrangère en particulier.

Dans la continuité du cours « Enseigner le FLE et les langues : histoire et questionnements généraux », on s'attachera, sur la base d'observations de classes notamment, à analyser l'articulation entre les pratiques de terrain et les principales notions en débat dans le domaine.

Ces observations relèvent d'un stage obligatoire, d'un volume compris entre 3 et 6h, effectuées en dehors du cours dans des institutions partenaires.

A partir d'un commentaire de textes caractéristiques et diversifiés (au plan des époques considérées, des auteurs, etc.), il s'agira de mettre en évidence les moments essentiels de la littérature francophone (dont française), dans la perspective du Français Langue Etrangère, comme l'expression de faits d'ordre culturel et civilisationnel.

Cette initiation a pour but de mettre les futurs enseignants de F.L.E. en situation réelle d'apprentissage à un niveau débutant de manière à développer, au second semestre, une posture réflexive sur cette expérience. Le cours de langue nouvelle est spécifique au parcours F.L.E.; la langue proposée est, par principe, choisie hors du domaine latino-germanique et doit être inconnue de l'étudiant.

Le programme, élaboré en fonction des besoins des étudiants des différentes filières, comportera une initiation à quelques domaines fondamentaux de linguistique et/ou un approfondissement de ceux-ci ; l'objectif est essentiellement d'ordre méthodologique. Il s'agira de définir et d'analyser différentes unités linguistiques et faits de langue, en centrant l'étude sur les points qui font problème dans l'apprentissage du FLE.

Ce séminaire, centré sur l'apprentissage et l'apprenant, s'appuie principalement sur le journal de bord élaboré par les étudiants au premier semestre (UE apprentissage d'une langue nouvelle), mais également sur leurs expériences préalables d'apprentissage des langues. Les étudiants seront amenés, par la mobilisation de ces diverses ressources, et d'une confrontation de leurs points de vue, à faire émerger des postures réflexives sur l'enseignement / apprentissage des langues.

Parcours suspendu FLE								
Unité d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Durée totale/étudiant
5^{ème} semestre (S5)								
UE51-FLE	Enseigner le FLE et les langues : histoire et questionnements généraux	1	3		22		60	82
	Littérature et civilisation francophones	1	3	22			60	82
	Apprentissage d'une langue nouvelle	0,5	1		24		30	54
6^{ème} semestre (S6)								
UE61-FLE	Enseigner le FLE et les langues : observations et analyses de pratiques	1	3		22		60	82
	Linguistique et enseignement du FLE / des langues	1	3		22		60	82
	Approche réflexive de l'apprentissage d'une langue nouvelle	1,5	2		12		50	62